

Besoin de conseils pour reprise L2

Par **Severine79**, le **01/06/2018** à **11:50**

Bonjour à toutes et tous,

Je vais m'inscrire en L2 au CAVEJ cette année mais.....après 15 ans d'interruption d'études de droit.

Oui je tiens à souligner ce dernier point car entre temps, j'ai obtenu notamment un M2 recherche en sciences de l'éducation.

C'est la raison pour laquelle, je pensais dans un premier temps, lire de nouveau un livre sur les institutions juridictionnelles(de manière à ce que mes souvenirs soient réactivés) d'une part et d'autre part m'entraîner à fond sur la méthodologie à l'aide d'annales de sujet avec corrigés.

Puis et si(et seulement si, je dispose encore d'un peu de temps), à ce moment là, je commencerais à travailler sur le droit des obligations.

Par conséquent, je me permets de vous soumettre deux questions qui sont les suivantes:

-1) Que pensez-vous de mon plan d'attaque si je puis dire?

-2) Concernant le travail sur les annales, je me demande, étant donné que je n'aurai pas encore pris connaissance du droit des obligations notamment et que l'on construit toujours ses écrits à partir de ses cours, comment pourrai-je faire pour tout de même travailler la méthodologie?

PS 1: concernant ce dernier point, étant donné que je ne n'ai ni gardé en mémoire (ou très peu) ni matériellement ces ouvrages, je ne pourrai pas, me semble-t-il, travailler la méthodologie en droit constitutionnel par exemple...

PS 2: Je tiens évidemment à préciser que j'ai validé ma L1 hihhi...[smile4]

Par avance, je vous remercie pour les réponses que vous pourriez m'apporter.

Bonne journée à toutes et tous.[smile3]

Séverine

[smile4][smile4]

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/06/2018** à **12:59**

Bonjour

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre projet de reprise d'étude.

Ensuite pour revoir la méthodologie, la manuel "Je veux réussir mon droit" est souvent conseillé et apprécié des étudiants.

Pour le droit des obligations, il est en effet mieux de d'abord travailler sur le cours avant de vous lancer dans les exercices.

Ainsi il est préférable de d'abord vous procurer un manuel de droit des obligations à jour avant de vous lancer dans les annales.

Par **Severine79**, le **01/06/2018** à **14:02**

Bonjour à vous,

Je tiens à vous remercier pour votre reponse.

Oui je vais d'abord apprendre ce cours là pour ensuite me confronter de nouveau à la méthodologie.

En revanche, en vous écrivant, je me demande ce que vous pensez des prépas licence dont celles proposées par le CFJ.

Je vous souhaite une bonne après-midi.

Severine

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/06/2018** à **08:10**

Bonjour

Franchement, je considère les prépas licence comme des pompes à fric, car la majorité des étudiants réussissent sans passer par elles.

Économisez plutôt votre argent pour acquérir des manuels.

Par **Severine79**, le **02/06/2018** à **18:55**

Bonsoir,

Je vous remercie pour votre réponse et vos conseils.

Je vous souhaite une bonne fin de week-end.

Severine

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/06/2018** à **08:25**

Bonjour

Merci bon Dimanche à vous aussi.

Et surtout bonne continuation.

Par **Severine79**, le **03/06/2018** à **21:39**

Bonsoir,

Je vous remercie.

Severine